



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 26/01/2011

Date d'impression: 22/05/2013

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

### 1.1 Identificateur de produit:

# LESSIVE LIQUIDE PFM MARSEILLE 5L - 254

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

nettoyant spécial

Concentrations utilisées:

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

ATELIERS JEAN REGNIERS

Rue Baronne E. Drory 5

6543 Bienne-Lez-Happart

Tél:071.59.91.20 - Fax:071.59.16.72

E-mail:chector@ajregniers.be - Site web:www.ajregniers.be

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Locales: 070.245.245

Dans tout le monde: SWITZERLAND 145

## 2 Identification des dangers:

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Irritant

R36

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



Irritant

### Phrases R

R36

Irritant pour les yeux.

### Phrases de sécurité

S2

Conserver hors de portée des enfants.

S46

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### Contient:

/

### 2.3 Autres dangers:

aucun

### 3 Composition/informations sur les composants:

Alcool gras C12 -14, éthoxylé	2,5 - 10 %	CAS N° EINECS N° d'enregistrement CLP Classification Phrases R	68131-39-5    22 - 41 - 50
Lauryléthersulphate de sodium	1 - 2,5 %	CAS N° EINECS N° d'enregistrement CLP Classification Phrases R	3088-31-1 221-416-0 01-2119488639-16 Skin Irrit. 2 H315 - Eye Dam. 1 H318 38 - 41

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

### 4 Premiers secours:

#### 4.1 Description des premiers secours:

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants

**Contact avec le** : rincer avec d'eau  
**peau**

**Contact avec les** : rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire, transporter chez le médecin  
**yeux**

**Ingestion** : rincer d'abord avec beaucoup d'eau, ensuite si nécessaire, transporter chez le médecin

**Inhalation** : en cas de troubles sévères ou persistants: air frais, repos, prévenir le médecin

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

**Contact avec le** : aucun  
**peau**

**Contact avec les** : rougeur, douleur, mauvaise vision  
**yeux**

**Ingestion** : diarrhée, migraine, cramps abdominale, somnolence, vomissements

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie:

#### 5.1 Moyens d'extinction :

aucun

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

#### 5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter:aucun

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

ne pas manger, boire ou fumer pendant l' utilisation, conserver dans un emballage bien fermé, hors de portée des enfants

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

aucun

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

diluer avec l'eau

## 6.4 Référence à d'autres sections:

Pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

## 7 Manipulation et stockage:

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé, à l'abri du gel et bien ventilé Matériel d'emballage à éviter: aucun

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

nettoyant spécial

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

### 8.1 Paramètres de contrôle:

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues:

/,

### 8.2 Contrôles de l'exposition:

**Protection des voies respiratoires** : aucun

**Protection de la peau** : aucun

**Protection des yeux** : lunettes de protection

**Autres protections** : aucun



## 9 Propriétés physiques et chimiques:

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion, °C	: 0
Point d'ébullition/trajet d'ébullition, °C	: 100 - 189
pH	: 8,5
pH 1% dilué dans l'eau	: /
Pression de vapeur/20°C, Pa	: 2332
Densité de vapeur, %	: n/a
Densité relative/20°C	: 1,038
Aspect/20°C	: liquide
Point d'éclair, °C	: /
Inflammabilité (solide, gaz)	: n/a
Température d'auto-inflammabilité, °C	: 310
Limite supérieure d'inflammabilité ou limite d'explosivité, Vol %	: 12,5
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité, Vol %	: 2,6
Propriétés explosives	: n/a
Propriétés comburantes	: n/a
Température de décomposition, °C	: p.d.d.

Solubilité dans l'eau	: complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau, %	: n/a
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: n/a
Viscosité dynamique, mPa.s/20°C	: 500
Viscosité cinématique, mm <sup>2</sup> /s/20°C	: 482
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1)	: 0,3

## 9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV), %	: 0
Composé organique volatile (COV), g/l	: 14,5

## 10 Stabilité et réactivité:

### 10.1 Réactivité:

conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé, à l'abri du gel et bien ventilé

### 10.2 Stabilité chimique:

aucun connu

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun connu

### 10.4 Conditions à éviter:

traiter avec prudence afin d'éviter des fuites

### 10.5 Matières incompatibles:

aucun

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

aucun connu

## 11 Informations toxicologiques:

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Sur la préparation même	: pas applicable sous directive CEE courant de préparations
Informations générales	: voir ingrédients sous rubrique 3
Toxicité aiguë calculée, LD50 orale rat, mg/kg	: 3254

## 12. Informations écologiques:

### 12.1 Toxicité:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations

### 12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de danger pour l'eau, WGK: 2

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

pas applicable sous directive CEE courant de préparations

### 12.6 Autres effets néfastes:

## 13 Considérations relatives à l'élimination:

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans les concentrations données, le produit peut être évacué dans les égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

## 14 Informations relatives au transport:

### 14.1 Numéro ONU:

/

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

ADR non réglementé, /, /

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

classe(s):

Numéro d'identification du danger: /

### 14.4 Groupe d'emballage:

/

### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Pas dangereux pour l'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

## 15 Informations réglementaires:

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de danger pour l'eau, WGK : 2

Composé organique volatile (COV), : 0  
%

Composé organique volatile (COV), : 14,5  
g/l

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

p.d.d.

## 16. Autres informations:

La signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité:

p.d.d.	: Pas de données disponibles
n/a	: Non applicable
N°	: numéro
CAS	: Chemical Abstracts Service
EINECS	: European INventory of Existing Commercial chemical Substances
WGK	: Classe de pollution des eaux
WGK 1	: peu dangereux pour l'eau
WGK 2	: dangereux pour l'eau
WGK 3	: extrêmement dangereux pour l'eau
ADR	: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
TLV	: Threshold Limit Value
PTB	: persistantes, toxiques et bioaccumulables
VPVB	: substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP	: Classification , Labelling and Packaging of chemicals

#### La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R22 Nocif en cas d'ingestion. R36 Irritant pour les yeux. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

#### Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

Agents de surface anioniques 5 < 15% , Agents de surface non ioniques 5 < 15% , Savon <5% , EDTA et sels <5% , Agents de surface amphothère <5% , Conservateurs (2-Bromo-2-Nitropropane-1,3-Diol ) , Azurants optiques , Enzymes , Parfums

#### Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes: 2, 16

#### Numéro de référence MSDS:

ECM-102407

*Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A de la règlement (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée.. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.*